

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES ESR

Code AMF: (C) 990000103989

Ce fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) est géré par Amundi Asset Management, société du groupe Amundi FCPE – Fonds d'Epargne Salariale soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : " Diversifié ".

En souscrivant à AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES ESR, nourricier de AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES - I vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir dans un placement qui participe à l'aide au développement dans les pays en développement: la lutte contre la pauvreté et les inégalités, le soutien à la croissance économique, et la protection de la planète.

La performance du Fonds sera inférieure à celle du fonds maître AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES - I compte tenu notamment des frais de gestion propres au Fonds et pourra être inférieure à celle de l'EONIA capitalisé.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

Votre investissement est réalisé au travers de AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES - I, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif est de réaliser une performance nette supérieure ou égale à son indice de référence, l'indice Eonia capitalisé, représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne majoritairement des OPC investis en produits de taux répondant aux critères de l'Investissement Responsable et, jusqu'à 20% de l'actif net, d'instruments financier de l'Agence Française de Développement (AFD) et/ou de ses filiales. Ces projets soutiennent par exemple, l'agriculture, le microcrédit, la réhabilitation de l'habitat ou la protection de l'environnement.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, et peuvent générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds.

Les revenus et les plus-values nettes réalisées sont obligatoirement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, les opérations de rachat sont exécutées chaque jour, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Durée de placement recommandée : 3 ans.

Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCPE reflète le risque de son allocation majoritairement exposée au marché obligataire.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.

La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Les modalités de souscription/rachat du Fonds maître sont précisées dans le prospectus du Fonds maître. Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité: dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement			
	Frais d'entrée	3% maximum		
	Frais de sortie	le sortie Néant		
Cos taux correspondent au pourcentage maximal pouvan		pourcontago maximal pouvant ôtro prólovó		

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement (entrée) ou en cas de rachat (sortie). L'investisseur peut obtenir auprès de son entreprise et/ou de son teneur de compte les taux des frais d'entrée et de sortie qui lui sont applicables.

Frais prélevés par le FCPE sur une année			
Frais courants	0,97% de l'actif net moyen		
Frais prélevés par le FCPE dans certaines circonstances			
Commission de	Néant		
performance			

Une partie des frais d'entrée peut être prise en charge par l'entreprise - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre entreprise.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2015.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

 les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC

Pour chaque exercice, le rapport annuel du FCPE donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais de ce FCPE, veuillez-vous référer aux rubriques "frais" de son règlement disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCPE.

Le FCPE a été agréé le 12 février 2010.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Nom du teneur de compte : Teneur de comptes désigné par l'Entreprise.

Forme juridique du FCPE : multi-entreprises.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à tayation

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la Société de gestion : www.amundi.com).

Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Il a notamment pour fonction d'examiner le rapport de gestion et les comptes annuels du FCPE, la gestion financière, administrative et comptable. Il décide notamment des opérations de fusion, scission ou liquidation. Pour plus de précision, veuillez vous reporter au règlement.

Le règlement et les derniers documents d'information périodique réglementaires du FCPE ainsi que le reglement et les derniers documents d'information périodique réglementaires de l'OPC maître, et toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de leurs sociétés de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24 janvier 2017.

AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES ESR



SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION

28/02/2017

DIVERSIFIÉ

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL): 117,58 (EUR) Date de VL et d'actif géré : 28/02/2017 Actif géré: 17,89 (millions EUR) Indice de référence :

EONIA, capitalisé quotidiennement Responsable produit : Benhamou Sandrine N° de téléphone: + 33 1 76 33 88 07

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir sur un horizon de placement de 3 ans, une performance nette égale ou supérieure à l'EONIA (capitalisé), en sélectionnant des actifs financiers ayant une approche Socialement responsable ; à ce titre, le fonds, privilégiera en particulier la thématique de l'aide au développement.

Profil de risque et de rendement (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	30/12/2016	31/01/2017	30/11/2016	29/02/2016	28/02/2014	29/02/2012	06/04/2010
Portefeuille	0,26%	0,74%	1,53%	3,23%	5,72%	16,36%	17,58%
Indice	-0,06%	-0,03%	-0,09%	-0,34%	-0,42%	-0,13%	1,16%

Performances calendaires (1) *

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Portefeuille	1,74%	-1,38%	7,08%	4,10%	5,92%	-2,48%	-	-	-	-
Indice	-0,32%	-0,11%	0,10%	0,09%	0,23%	0,88%	-	-	-	-

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	2,65%	4,06%	3,46%
Volatilité de l'indice	0%	0,03%	0,03%
Tracking Error ex-post	2,65%	4,06%	3,46%
Ratio d'information	1,35	0,50	0,90
Ratio de Sharpe	1,35	0,50	0,90

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-10,56%
Moins bon mois	08/2015
Moins bonne performance	-2,98%
Meilleur mois	10/2015
Meilleure performance	2,65%

Indicateurs

	Portefeuille	Indice
Sensibilité	2,99	0
Nombre de lignes	18	-

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence





Commentaire de gestion

Le risque politique est resté un thème majeur pour les marchés en février. Aux Etats-Unis, la visibilité sur la future politique économique est restée très incomplète. En zone euro, c'est la montée de l'incertitude politique en France qui a constitué le principal sujet de préoccupation. Les chiffres économiques, pour leur part, ont réservé une majorité de bonnes surprises dans les grandes régions du monde.

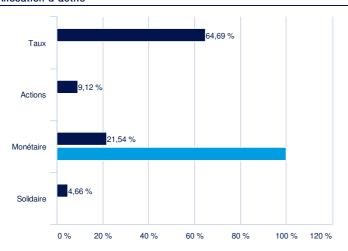
Ainsi, le mouvement de reflation se poursuit (l'inflation totale s'établit à 2.5%) et devrait être soutenu par les baisses d'impôts promises par la nouvelle administration Trump. Ce contexte devrait conduire la Fed à procéder à au moins deux hausses de taux cette année. L'écart de taux à 10 ans entre la France et l'Allemagne a atteint son plus haut depuis fin 2012 à 80bp et finit le mois à 72bp. Les taux allemands ont quant à eux bénéficié d'un mouvement de « flight to quality » et sont tombés à -0.94% pour le 2 ans et à 0.20% pour le 10 ans, un plus bas depuis le début de l'année. Les spreads des pays périphériques se sont élargis : le spread à 10 ans italien s'écarte de 17bp à 202bp et celui de l'Espagne de 22bp à 142bp. Enfin, le spread de taux 10 ans US/ Allemagne augmente de 16bp à 216bp.

La hausse des marchés d'actions a accéléré. Après +1,5% en janvier, l'indice MSCI World AC a progressé de +2,8% en février, ce qui porte sa hausse à +4,3% sur l'ensemble de l'année. Les marchés ont été très attentifs aux commentaires de la Réserve fédérale américaine, suggérant un relèvement progressif mais imminent des taux d'intérêts. S'ajoutant à une batterie d'indicateurs meilleurs que prévu de part et d'autre de l'Atlantique, ceci a contribué à alimenter l'optimisme des investisseurs.

Nous restons prudents sur les marchés actions en raison des risques politiques, de la fin de période de publication des résultats d'entreprise et des niveaux atteints outre atlantique. nous avons introduit des obligations profitant des anticipations de reflation et allégeons les obligations périphériques. Au Cambodge, l'AFD soutient financièrement un projet de développement de 60 petits opérateurs privés de serivce d'eau et d'électricité en favorisant leur accès au crédit et en renforçant leurs compétences techniques et financières. Le projet aura un impact positif sur le développement économique des zones rurales et péri urbaines et permettra d'améliorer l'accès des populations à l'eau et l'electricité en visant un impact sur près de 500 000 personnes

Composition du portefeuille

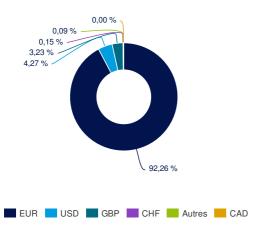
Allocation d'actifs



Principales lignes en portefeuille

	Portefeuille	
AMUNDI CRD EUR ISR-IC	16,00%	
PARVEST SUST BD EURCORP I	15,73%	
BFT CREDIT 12 MOIS ISR-I	9,94%	
AFD 3.625% 04/20	9,25%	
BFT CONVERTIBLES ISR-I	8,57%	
AMUNDI EURO BOND ESR - S(C)	5,96%	
PROPARCO	4,66%	
AMUNDI FDS BD GLOBAL HYBRID - IE (C)	3,05%	
AMUNDI EURO MODERATO ESR	2,98%	
FIRST STATE AP SUSTA	2,91%	
Les principales lignes en portefeuille sont présentées hors monétaire		

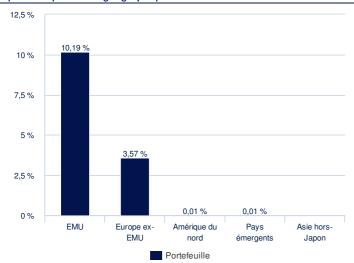
Répartition par devises



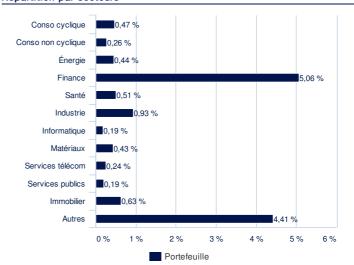


Composition du portefeuille - Analyse des actions

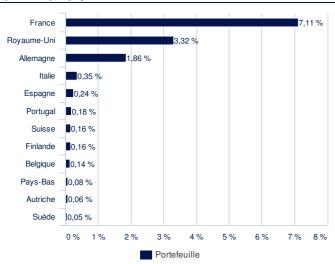
Répartition par zones géographiques



Répartition par secteurs



Répartition par pays



Répartition par capitalisation boursière



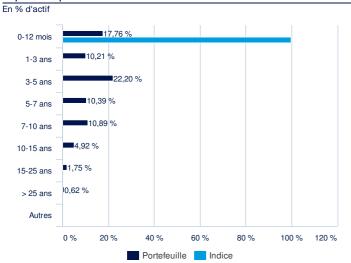
Small Cap <= 2 Milliards d'Euros Mid Cap entre 2 Milliards et 8 Milliards d'Euros Large Cap > 8 Milliards d'Euros



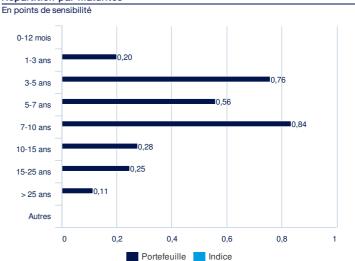


Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

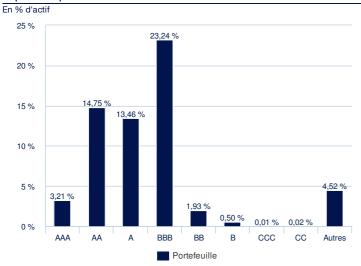
Répartition par maturités



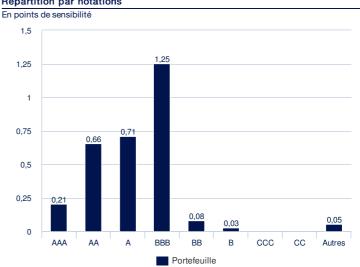
Répartition par maturités



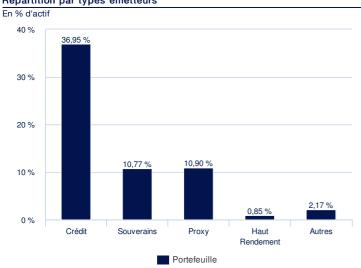
Répartition par notations



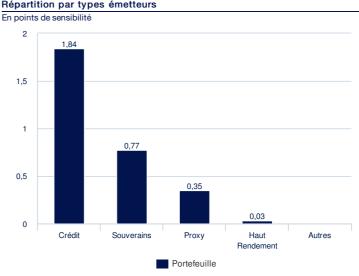
Répartition par notations



Répartition par types émetteurs



Répartition par types émetteurs



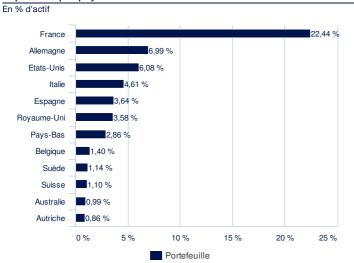


AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES ESR

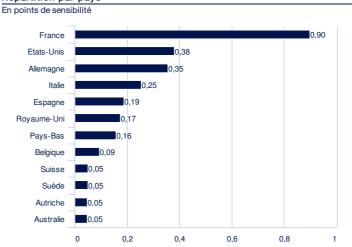


Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire

Répartition par pays



Répartition par pays

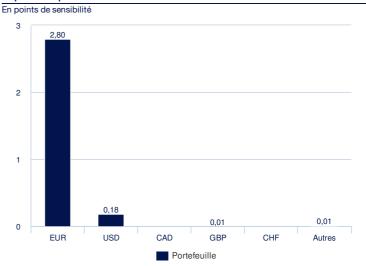


Portefeuille

Répartition par devises



Répartition par devises





AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES ESR



Caractéristiques principales

Forme juridique	FCPE de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	22/02/2010
Devise de référence de la classe	EUR
Classification de l'organisme de tutelle	FCPE Diversifié
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code AMF	990000103989
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,97% (prélevés)
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Nom du fonds maître	AMUNDI AFD AVENIRS DURABLES

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est delle indiquée sous la mention SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

